

Kelou ar Vro



3^e 2020
LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

Les Trophées de la Communication

4



	B	O	N	n	E
A	n	N	é	e	
		2	0	2	1



Confection d'une lanterne 9



Développer la pratique du vélo et de la marche à Plouédern

12•13



Je voudrais très sincèrement et très chaleureusement vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021 au nom du conseil municipal, du CCAS et du personnel communal.

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves avec des périodes de confinement. La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'État modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. Un virus a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous. La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, entreprises, commerçants, agriculteurs, enseignants, agents du service public...

2020 a également été le moment du renouvellement des équipes municipales. Je veux à nouveau saluer le travail des élus sortants et de nos prédécesseurs. Je remercie le nouveau conseil municipal qui, bien qu'en attente d'installation pendant deux mois, s'est mobilisé au service de la commune, auprès de nos aînés, en distribuant des masques...

Les chantiers de cette mandature seront nombreux. L'intérêt général sera la boussole de l'équipe municipale et notre circulaire de campagne sera notre fil conducteur.

J'adresse mes vœux aux artisans, commerçants, agriculteurs et entrepreneurs qui constituent le tissu économique de Plouédern et de notre territoire. Que leurs activités se maintiennent et restent porteuses d'une dynamique économique pour notre territoire.

Mes vœux sincères accompagnent également nos associations et bénévoles dans cette période d'activités très perturbée. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et aux 54 nouvelles familles de la commune. J'espère qu'ils trouveront à Plouédern un cadre de vie agréable ainsi que les opportunités de s'investir dans la vie communale et associative notamment.

A l'aube de cette nouvelle année, nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique.

Que 2021 soit pour vous, pour vos familles et pour les personnes qui vous sont chères, une année de paix, de santé, de bonheur, de joie familiale et de pleine réussite dans vos projets.

Prenez soin de vous et des autres.

Bloavez Mad d'an oll !

Bernard Goalec, *Maire*

Directeur de publication : Bernard Goalec

Comité de rédaction : Commission Communication

Photos : Mairie de Plouédern

Mise en page et impression : Cloître Imprimeurs à Saint-Thonan
1^{er} trimestre 2021



Sommaire

3-7

Vie municipale

Cahier
des associations

8-9

10

Jeux

Vie quotidienne

11

12-13

Dossier :
Développer
la pratique du vélo
et de la marche
à Plouédern

Communauté
des communes

14-15

16

Ça nous intéresse :
Confection
du Kelou

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45

Tél. : 02 98 20 84 06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en mairie aux heures d'ouverture et le samedi matin.

Bibliothèque :

Mardi : 19 h 30-20 h 30

Mercredi : 10 h 00-12 h 00 et 14 h 00-17 h 00

Vendredi : 16 h 30-17 h 30

Samedi : 10 h 00-12 h 00

Tél. : 02 98 20 90 71

bibliotheque.plouedern@gmail.com

QRcode bibliothèque



QRcode mairie



La mairie de Plouédern est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 9 h à 11 h 45

1 rue de la Mairie - 29800 Plouédern - 02 98 20 82 65
Mail : mairie@plouedern.fr - Web : www.plouedern.fr

La mairie et la bibliothèque seront fermées les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

Bibliothèque

2020, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE AUSSI À LA BIBLIOTHÈQUE

Le catalogue accessible en ligne :

A l'annonce du second confinement, la bibliothèque a pu maintenir ses services grâce à son catalogue en ligne mis en place dès le mois de mai. Ainsi, les abonnés qui disposent d'un accès internet, ont pu choisir leurs documents et les réserver. Les personnes sans internet ont été contactées et avaient la possibilité de faire leurs réservations par téléphone. Plusieurs permanences pour les retraits étaient proposées les lundis, mardis et mercredis. Le service de réservations en ligne est un service permanent, vous pouvez donc l'utiliser tout au long de l'année.



Retrait d'une commande en drive.

La bibliothèque à l'école :

Il n'était plus possible, pour les élèves de l'école, de venir tous les mois à la bibliothèque. Anne-Perline Cocman, agente communale, s'est donc rendue dans les classes afin de prêter des livres aux enfants et leur raconter des histoires : une façon de maintenir le lien entre l'école et la bibliothèque.



Animation à l'école.

Expositions :

Janvier « Choyez votre cerveau ! ». Une des structures les plus complexes que nous connaissions dans l'univers, notre cerveau est le siège de la pensée et ne demande qu'à déployer ses talents, pour peu que l'on sache en prendre soin... Exposition prêtée par la Bibliothèque du Finistère.

Séance de découverte de l'autohypnose

Selon de nombreuses recherches, l'hypnose a des effets surprenants sur le cerveau. Ainsi, elle permet de traiter les problèmes de sommeil, d'anxiété, de manque de confiance en soi... Carine Nowak, hypnothérapeute, vous propose de découvrir ses bienfaits sur le corps humain le samedi 16 janvier de 14 h 30 à 16 h. Gratuit sur inscription.

Février Dans le cadre de l'année de la BD, prolongée jusqu'à juin 2021, l'association Quai des Bulles de Saint-Malo prêtera à la bibliothèque, une exposition qui raconte toutes les étapes de la réalisation d'une bande dessinée en suivant la création de *Geronimo*, une série de Joub et Etienne Davodeau. Des rencontres avec des auteurs seront programmées en partenariat avec la Bibliothèque du Finistère et l'association Brest en Bulle.

Ces animations auront lieu si le contexte sanitaire le permet.

FIN DES TRAVAUX DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire qui avaient commencé après le premier confinement ont été achevés fin octobre.

Pour rappel, nous avons agrandi la pièce principale de 40 m² afin de restaurer plus d'enfants. Nous l'avons équipée de 10 tables et 40 chaises supplémentaires. La pose de rideaux sur les deux grandes baies vitrées se fera ultérieurement.

Nous avons aussi profité des travaux pour repeindre la totalité des murs extérieurs et intérieurs du bâtiment existant. Afin de réduire le nombre de décibels aux heures des repas, il a été installé des panneaux acoustiques sur les murs ainsi qu'un aménagement sur les tables.



NOUVEAU VÉHICULE AU SERVICE TECHNIQUE

La commune vient d'agrandir son parc de véhicules du service technique en y ajoutant un fourgon Partner d'occasion. Ce véhicule était attendu par les agents car il leur permettra une meilleure organisation du travail.



UNC - Commémoration du 11 novembre 2020

Dans le respect des mesures sanitaires, la cérémonie du 11 novembre, relative à la commémoration de la victoire et hommage aux morts pour la France, s'est déroulée devant le monument aux morts. Cette dernière a été célébrée avec un comité restreint en présence de M. le Maire, de l'Adjoint chargé de la vie associative et de trois membres de l'Union Nationale des Combattants de Plouédern.



Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, Bernard Goalec a donné lecture du message ministériel.

LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

La mairie de Plouédern a participé aux Trophées de la Communication 2020 dans la catégorie du meilleur site internet des mairies de moins de 5.000 habitants. Cette cérémonie 100 % digitale en raison des contraintes sanitaires s'est déroulée le vendredi 27 novembre. Félicitations, nous sommes arrivés 3e dans notre catégorie.

Les Trophées de la Communication est un concours de référence en matière de communication et récompense les petits et grands organismes, entreprises publiques et privées et collectivités pour leur communication. Le site de la commune a été conçu par les élus et managé par l'agence Créasit.

Vous trouverez le palmarès des 5 primés de chaque catégorie sur le site internet :

<http://trophees-communication.com/palmares/>



La commission communication.

AVIS AUX AGENTS RETRAITÉS DE LA CNRACL

La Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1^{er} au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance. Cette liste électorale prend en compte tous les retraités de la CNRACL résidant sur la commune et admis à la retraite au 1^{er} septembre 2020, date fixée par l'arrêté du 25 août 2020 définissant les conditions et modalités du scrutin.

La liste est affichée en Mairie pour consultation.

VISITE DES ÉLUS À L'ÉCOLE ST EDERN

Jeudi 10 décembre, Carine Nowak (adjointe à l'enfance), Nathalie Tourbot (déléguée à la Communication) accompagnées d'Anne-Perrine Cocman (responsable de la bibliothèque) ont rendu visite aux élèves de l'École St Édern pour leur offrir des livres. Ces ouvrages, sur le thème du bien-être à l'école, ont été choisis en concertation avec les enseignantes.

Nous remercions les enfants et les enseignantes ainsi que les ATSEM pour l'accueil qui nous a été réservé lors de ce moment de convivialité.



LES TALUS BOCAGERS : UNE SOLUTION AUX COULÉES DE BOUE

Début de l'été 2020, une partie du quartier de Kergoat a été victime de coulées de boue recouvrant les terrains ou les rues et inondant certaines caves ou sous-sol.

Pascal Quédec, adjoint à l'agriculture à Plouédern, et Claire Amil, du syndicat de Bassin de l'Elorn, ont travaillé en collaboration avec les agriculteurs concernés pour tenter de remédier au problème. Suite à une étude sur le terrain il a été décidé de réaliser des talus, avec le soutien financier du Syndicat de Bassin de l'Elorn.

Ainsi cet automne, ce n'est pas moins de 250 m de talus qui ont été recréés sur une parcelle de 12 hectares en pente vers Kergoat. Un premier talus divise maintenant la parcelle en deux et un second vient délimiter la parcelle en contrebas. Afin de renforcer ces talus, ces derniers ont été plantés de jeunes arbres d'essence locale dont les racines participeront à la durabilité et la solidité de ces aménagements.

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn et l'équipe municipale réfléchissent également à l'implantation de nouveaux talus à d'autres endroits de la commune. Certaines réalisations devraient voir le jour en 2021.



LISTES ÉLECTORALES

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques n'étant pas déjà inscrits sur une liste électorale ou ayant changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- soit en vous rendant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, cerfa 12669 * 02 téléchargeable sur internet, ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par internet en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr

Les personnes ayant déménagé sur la commune doivent communiquer leur nouvelle adresse à la Mairie.

Élections 2021 : Départementales et Régionales
(en attente de l'annonce de la date)

DÉCORATION DE NOËL À PLOUÉDERN

Merci aux agents communaux qui ont contribué à l'embellissement de notre commune à l'occasion des fêtes de fin d'année.



« MAIN DANS LA MAIN »

Un beau projet intergénérationnel

Les enfants de Plouédern ont été sollicités pour réaliser des cartes sur le thème de Noël. Ces dessins sont destinés aux personnes de plus de 70 ans. Compte tenu du contexte sanitaire, le traditionnel repas de fin d'année n'a pas eu lieu. Le CCAS a fait le choix de distribuer dans les boîtes aux lettres et dans les EHPAD des chocolats. Les enfants de Plouédern ont été invités à se joindre à ce beau projet « intergénérationnel ».

Plus de 300 cartes ont été réalisées. Nous remercions infiniment l'équipe des enseignants de l'école Saint Édern, les professionnelles de la crèche Ti Labousig, les animateurs du centre aéré Ti Ar Vugale ainsi que les assistantes maternelles de l'association « Les Babychoux » pour leur implication et leur précieuse collaboration.

Nul doute que ces cartes mettront un peu de bonne humeur et de « jolies couleurs » dans cette période si particulière.

Nous remercions également les membres du CCAS et les élus de Plouédern qui se sont mobilisés pour la distribution de plus de 300 plis au domicile de chaque personne de plus de 70 ans, ainsi que les personnes hébergées en EHPAD. Cette distribution a été accompagnée d'un appel téléphonique aux personnes de plus de 80 ans la semaine de Noël.

Un grand merci également à l'ensemble des agents communaux sans qui cette intention n'aurait pas pu avoir lieu.

Grâce à la mobilisation de chacun, ce beau projet a permis d'unir deux générations et prouve, une nouvelle fois, que la solidarité est l'affaire de tous.

« Seuls, nous pouvons faire si peu.
Ensemble, nous pouvons faire beaucoup ! »

Hellen Keller



Infos pratiques

DISTRIBUTION DE MASQUES

Des masques sont disponibles en mairie en contrepartie d'un don au CCAS.

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

RECENSEMENT DES JEUNES

JDC : Journée Défense Citoyenneté

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en janvier février 2005. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Eléa HO-QUANG, 28 Allée du Tromeur
- Lenzo YAN, 2 rue Polaris
- Côme LHERMITE, 2 bis lieu-dit Penhoat Bras
- Fabio GOASDUFF, 10 rue des Roches Blanches
- Louis BLÉAS, 22 lieu-dit Quinquis Meur

Décès

- M. François LAGADEC, 21 rue Vauban, 89 ans
- Mme Marie-Anne BEYOU, EHPAD Landerneau, (16 Beg Avel), 86 ans

URBANISME

Permis de construire accordés

- GAEC du Moulin, M. Christophe CADIOU : construction d'un bâtiment agricole, 4 Kergabel.
- SCI LAFORGE, M. Frédéric LAFORGE : extension d'un bâtiment artisanal, 1 rue du Stiff.
- SCI MOS, Mme Justine OGOR : construction d'un bâtiment artisanal, 10 rue des Gléan.
- M. Philippe CALLAC : extension de l'habitation, 1 Kergornec Névez.
- Mme Laura SIBIRIL : construction d'une maison d'habitation, 16 rue Agéna.
- M. Benjamin GUEZENEC et Mme Sarah GRANNEC : construction d'une maison d'habitation, 5 rue Capella.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN 10 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le 23 octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Steredenn, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 22 – présents : 20 - votants : 21.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MAUBIAN, MINGANT, CORRE, PÉRON, AVETAND, GARAULT, BROCHAIN, COULIER, VIGOUROUX, LE CHENADEC, STERN, TANGUY, BLONS.

Absents et excusés : MM NÉDÉLEC (pouvoir à Pascal QUÉDEC), CUEFF.

Secrétaire de séance : Mme Carine NOWAK.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du conseil municipal du 22 septembre 2020
2. Renouvellement du contrat de Délégation de Service Public pour la crèche Ti Labousig, attribution du contrat
3. Engagement du quart des dépenses d'investissement pour 2021
4. Convention de passage sentier de l'Elorn et bois de Bolloré
5. Conventions attributives de subvention FEDER et « Fonds mobilités actives – Continuités cyclables »
6. Convention avec l'Atelier culturel
7. Contrat de dératisation
8. Mise à jour du règlement des salles municipales
9. Tarifs communaux pour 2021
10. Subvention Téléthon 2020
11. Actualisation du tableau du conseil municipal
12. Régularisations cadastrales Beg Avel, Moulin des Justices, Larlac'h Izella
13. Questions diverses.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2020

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CRECHE TI LABOUSIG ET ATTRIBUTION DU CONTRAT

L'exploitation de la crèche Ti Labousig a été confiée le 1er janvier 2016 à l'entreprise Crèche Attitude sous le régime juridique de la délégation de service public. La délégation arrivant à échéance le 31 décembre 2020, une nouvelle procédure a été engagée suite à la validation du principe du renouvellement de la DSP par délibération du 12 mai 2020. Cinq candidats ont été admis à proposer une offre et seuls deux ont remis une offre en temps et en heure. Après négociations auprès des deux candidats, la candidature de la société CRECHE ATTITUDE a été retenue comme étant la plus intéressante pour ses projets de développement de l'établissement. LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, retient la société CRECHE ATTITUDE comme attributaire de la délégation de service public relative à l'exploitation de la crèche Ti Labousig.

ENGAGEMENT DU QUART DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2021

M. Bernard GOALEC, Maire, informe l'assemblée de la possibilité d'engager ¼ des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent dans l'attente du vote du budget primitif 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, Autorise M. le

Maire à procéder à cet engagement afin de financer les investissements qui s'avèrent nécessaires.

CONVENTIONS DE PASSAGE : SENTIER DE L'ÉLORN ET BOIS DE BOLLORÉ

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, expose aux membres du conseil municipal les deux projets de sentiers en cours d'avancement sur le territoire de la commune :

- Le sentier de l'Elorn ayant pour but de relier Landerneau à La Roche Maurice en longeant les berges de l'Elorn

- Le sentier de Bolloré qui sera une boucle à l'intérieur du bois de Bolloré.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer lesdites conventions et à faire les travaux exposés dans lesdites conventions une fois l'accord obtenu des propriétaires.

CONVENTION ATTRIBUTIVE DE SUBVENTION « FONDS MOBILITÉS ACTIVES – CONTINUITÉS CYCLABLES »

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, présente aux membres du conseil municipal l'accord de subvention obtenu en septembre dernier auprès du Fonds mobilités actives – continuités cyclables.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer ladite convention.

CONVENTION AVEC L'ATELIER CULTUREL DE LANDERNEAU

M. Bernard GOALEC, Maire, présente aux membres du conseil municipal le projet d'animation culturelle réalisé par l'atelier culturel à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer ladite convention.

CONTRAT DE DÉRATISATION

M. Pascal QUÉDEC, Adjoint au Maire, rappelle aux membres du conseil municipal que la commune dispose actuellement d'un contrat de dératisation détaupisation avec la société APA. Celui-ci comprend : la dératisation de tous nos bâtiments publics, la détaupisation des terrains de foot et le passage gratuit chez les habitants de la commune pour la pose d'appâts à leur demande (6 fois par an). La société APA propose, pour 2021, de maintenir ses prestations pour le même tarif qu'en 2020 soit 2.254,59 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer ledit contrat avec la société.

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT DES SALLES MUNICIPALES

M. Pascal QUÉDEC, Adjoint au Maire, expose aux membres du conseil municipal la nécessité de mettre à jour le règlement en modifiant les éléments suivants : la possibilité de remboursement des arrhes sous conditions spécifiques, la gestion des données personnelles collectées, l'ajout de toutes les salles dans le règlement, des précisions sur les modalités de réservation, des précisions sur le nettoyage et les conditions d'utilisation... LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le règlement ainsi modifié et autorise sa mise en application.

SUBVENTION TÉLÉTHON 2020

M. Pascal QUEDEC, Adjoint aux Associations, informe les membres du conseil municipal que compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons, les associations de Plouédern ne pourront pas organiser de manifestation dans le but de collecter des dons pour le Téléthon. LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote une subvention de 600 €, comme les autres années, au profit du Téléthon 2020.

ACTUALISATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Bernard GOALEC, Maire, présente alors le tableau du conseil municipal modifié.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, à l'unanimité, adopte le tableau du conseil municipal.

TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNÉE 2021

M. Pascal QUEDEC, Adjoint au Maire, présente au conseil les tarifs communaux, proposés par la commission « vie associative » pour l'année 2021, en précisant que la commission souhaiterait figer les tarifs des tables, chaises et bancs jusqu'à la fin 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les tarifs 2021 ci-dessous.

RÉGULARISATIONS CADASTRALES : BEG AVEL, MOULIN DES JUSTICES, LARLAC'H IZELLA

Mme Florence MAREC-PRIGENT, Adjointe à l'urbanisme, présente les demandes de régularisation cadastrale de M. et Mme LELONG à Beg Avel, M. TURBEC et Mme NÉDÉLEC au Moulin des Justices et de M. LAGADEC à Larlac'h Izella.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité, décide d'acquiescer gratuitement lesdites parcelles afin de régulariser des situations de fait.

QUESTIONS DIVERSES

- Avancée des travaux pour l'extension du restaurant scolaire

TARIFS 2021

LOCATIONS STEREDENN	
Casse vaisselle (par objet)	1,00 €
RÉSIDENTS DE LA COMMUNE	
Apéritif ensemble Steredenn	280,00 €
Apéritif salle Neptune	218,00 €
Apéritif salle Orion	66,50 €
Repas ensemble Steredenn	426,00 €
Repas salle Neptune	319,00 €
Repas salle Orion	109,00 €
Location autre salle	111,00 €
ENTREPRISES DE LA COMMUNE	
Réunion ensemble Steredenn	190,00 €
Réunion salle Neptune	109,00 €
Réunion salle Orion	55,50 €
Réunion salle Sirius	27,00 €
ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES BUT LUCRATIF	
Ensemble Steredenn	893,00 €

LOCATIONS STEREDENN	
EXTÉRIEURS A LA COMMUNE	
Apéritif ensemble Steredenn	429,00 €
Apéritif salle Neptune	335,00 €
Apéritif salle Orion	104,00 €
Repas ensemble Steredenn	660,00 €
Repas salle Neptune	493,00 €
Repas salle Orion	168,00 €
ENTREPRISES EXTÉRIEURES COMMUNE	
Réunion ensemble Steredenn	588,00 €
Réunion salle Neptune	329,00 €
Réunion salle Orion	164,00 €
Réunion salle Sirius	95,00 €
LOCATION MATERIEL	
Location table	2,50 €
Location chaise	0,70 €
Location banc	1,20 €

CONCESSIONS CIMETIÈRE	
Columbarium 5 ans	254,00 €
Columbarium 10 ans	508,00 €
Columbarium 15 ans	762,00 €
Mini caveau 5 ans	175,00 €
Mini caveau 10 ans	350,00 €
Mini caveau 15 ans	525,00 €
1 fosse 15 ans	55,00 €
1 fosse 30 ans	110,00 €
1 fosse 50 ans	220,00 €
2 fosses 15 ans	110,00 €
2 fosses 30 ans	220,00 €
2 fosses 50 ans	440,00 €
3 fosses 15 ans	165,00 €
3 fosses 30 ans	330,00 €
3 fosses 50 ans	660,00 €

BIBLIOTHEQUE / MAIRIE	
Carte bibliothèque	12,00 €
Pénalité pour dvd perdu	76,00 €
Pénalité retard Bibliothèque	5,00 €
Photocopie noir	0,20 €
Photocopie couleur	0,50 €
Carte postale	1,00 €
Raticide souricide 4 sachets	1,00 €
Badge perdu	40,00 €
Caution clé sécurisée	100,00 €
SERVICES TECHNIQUES	
Tarif horaire tracteur avec agent	86,00 €
Coût horaire agent	36,00 €
Terre végétale par m3	5,00 €
Location remorque déchets verts	52,00 €
Hydrotube Ø 300 mm le m linéaire	40,00 €

Tennis Club Plouédern



Les seniors hommes du Tennis Club Plouédern à l'entraînement du jeudi soir.

De mi-septembre à fin octobre, avant le début du championnat par équipes annuel, le championnat catégorie +35 H s'est déroulé pendant 5 journées. 2 équipes hommes étaient engagées dans cette compétition.

L'équipe 1, composée de Mickael Bonnet, Yann Précourt, Tanguy Berthou, Claude Le Duc et de Sébastien Goacoc termine à une belle 2^e place de la poule.

L'équipe 2, quant à elle, termine à la 6^e place avec un effectif contrarié par des blessures et absences dans une poule où le niveau était élevé. Ronan Richard, Fabien Le Duff, Loïc Gaussuron, Julien Guilmand et Pierre Barberot composaient cette équipe.

Malgré le contexte COVID 19, les voyants sont au vert au Tennis Club Plouédern. 2 enseignants diplômés d'Etat, Christophe Quéau (adultes) et Pierre Hélio (jeunes) assurent les cours de tennis en journée et en soirée dans le respect des règles sanitaires.

Le nombre de licenciés est stable, 4 équipes hommes, 1 équipe +65, 1 équipe femmes et 3 équipes jeunes sont engagées dans leurs championnats par équipes. La pratique du loisir est possible avec des créneaux dédiés.

Informations et renseignements sur le site internet du club : tennis-club-plouedern.fr et sur la page facebook.

Amicale Cyclotouriste Plouédern

L'Amicale cyclotouriste de Plouédern reste active sur son site www.acplouedernroute.sitew.fr

N'hésitez pas à le consulter afin d'avoir les dernières recommandations apportées par le bureau.



Les cyclos de l'Amicale Cyclotouriste de Plouédern avec leurs nouveaux maillots durant l'été 2020 où il était possible à nouveau de rouler par groupes de dix.

Amicale de Loisirs



Nous ne pouvons reprendre nos activités dans le contexte actuel et nous en sommes sincèrement désolés. Nous devons garantir la sécurité et la santé de nos adhérents, et donc rester vigilants.

Si les conditions le permettent, nous envisageons une Assemblée Générale le samedi 30 janvier 2021. Vous serez avertis par voie de presse de nos dispositions à venir. Nous espérons vous revoir bientôt.

Jardin'Edern



Atelier de vannerie à la Passerelle Centre de loisirs Ti ar Vugale

Pendant les vacances scolaires, le jeudi 22 octobre, 14 jeunes de 9 à 12 ans ont été initiés à la vannerie pour créer des nichoirs à oiseaux.

Hélène et Françoise de l'association Gwialenn ar Vro ont encadré cet atelier et transmis leur savoir-faire avec la participation de Sabrina, Paul et Alain de Jardin'Edern. Une initiative qui fait suite à la seconde fête de l'automne du 3 octobre organisée par Jardin'Edern et la Mairie.

Nous remercions Gwialenn ar Vro (osier du pays en breton) association basée à Plouneventer.

Les petites mains vous proposent de créer votre lanterne lumière d'hiver



Pour réaliser cette lanterne;
il vous faut :

- 1 feuille A4 + un carré 7 cm x 7 cm ou 1 feuille 30 cm x 30 cm en papier cartonné (type canson) ou carton léger uni ou imprimé
- 1 pochette plastifiée transparente ou du rhodoïd
- 1 bougie Led
- Colle, cutter, ciseaux.
- Petites décorations

RÉALISATION

- Tracer le gabarit suivant les mesures indiquées (*photo 1*)
- Découper sur les lignes pleines
- Marquer les pliures suivant les lignes pointillées
- Evider les fenêtres à l'aide du cutter ou des ciseaux
- Dans la pochette plastique ou de rhodoïd, découper 4 rectangles de 12,5 cm x 6,5 cm pour les fenêtres
- Les coller sur l'envers du gabarit
- Retourner et décorer les fenêtres à plat sur l'endroit (*photo 2*)
- Découper un carré de 7 cm x 7 cm dans le papier cartonné pour le fond
- Evider un cercle de 3,5 cm au centre et y coller la bougie Led (*photo 3*)



1

MONTAGE

- Coller le fond + bougie d'abord sur 3 côtés, (attendre un peu pour que ça soit bien collé (*photo 4*) puis le 4^e et le côté en hauteur
- Assembler le toit, les pointes 2 par 2, face à face (*photo 5*)
- Compléter la décoration



2



3

3



4

4



5

5



MOTS MÊLÉS



- | | | |
|------------|-----------|----------|
| AGENA | BEGAVEL | BOIS |
| BOLORE | CAMBLANC | CAMPAOL |
| CANN | COLBERT | DIOSSIN |
| ECOLE | ELORN | EST |
| ETANG | FONTAINE | GALLINA |
| GUERNEVEZ | IZAR | JUSTICES |
| KERANFLOCH | KERECUN | KERGABEL |
| KERGOAT | KERIEL | KERILIS |
| LAITERIE | LESLOURCH | MAIRIE |
| MESTELLAN | PENVERN | PERTY |
| POLARIS | PONT | PRES |
| RUNHUEL | STADE | STIFF |
| TRAPIC | TROMEUR | VALLEE |
| VAUBAN | | |

PELFOUALGLESLOURCHLS
 HEIKONDUEERNIZARRBOT
 VCMRENEKSVQXPCNKUXAI
 GUOGERTZYCATQUIEEUPF
 NIALNTGAOAAAGEHLRMVMF
 AQGEFEIOIBONEGLEOAAAJ
 TVVYSNVAAANOCNBACRLCU
 EENTTXAYLTEIANGLUTLIS
 ZBOLORERPPNZSMRNREUT
 DIOS SIN OERYAJABHMEZI
 TRAPICLREKMESTELLANC
 BAPS OATVVPSELOCEARTE
 NGRTRYNLEBAGREKVUNLS
 KQEIREUUCSHRAAANOECU
 PESIPEJLQTEBVUHPIIWW
 ALRYSHBAYAQEBUWRKMGZ
 EMAIRIELFDYAEIEYLWEZ
 ZUEBLWVZOENLXKQVGRZ
 LGXRLLIIWSCXNUQFODMMW
 FLYNHHSMROPOXNROLEUI

Entourer les 9 premières lettres restantes horizontalement

RÉPONSE : _____

« Une commune où il fait bon vivre »

RÉBUS

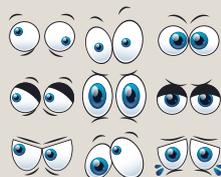


Je
TU
il
???
Vous
Ils

Je
TU
il
Nous
???
Ils



2 j'



z'



Correspondants presse :

Le Télégramme :
 Laurence DUBEAU
 06 89 68 15 29
 dubeau.laurence@gmail.com

Ouest France :

redaction.paysdelandernau@ouest-france.fr - 02 98 33 22 37

« Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit. »

LA POSTE VOUS INFORME

Afin de faciliter et d'assurer une bonne distribution du courrier, il serait souhaitable de bien inscrire vos numéros et vos noms sur vos boîtes aux lettres. Si vous ne souhaitez pas de publicités, n'hésitez pas à demander un « stop-pub » en Mairie. Merci de votre compréhension.



ALSH TI AR VUGALE

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kerandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr

Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles à Plouédern.

Le RPE (Relais Petite Enfance)

Crèche « La Cabane aux Bruyères »

Tél. : 02 98 43 63 97 ou mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

La crèche accueille vos enfants en halte-garderie.

Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ

Pour les inscriptions : www://inscription.creche-attitude.fr

Tel : 02 98 47 31 58

PERMANENCES AMADEUS

Le mardi matin de 9 h à 11 h 45 à la Mairie de Plouédern

Tél. : 02 98 20 97 66

Landerneau : 2 rue Amédée Belhommet

Tél. : 02 98 21 06 72

CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Pour tout problème d'accès aux droits administratif ou social, contactez le Centre Départemental d'Action Sociale au 02 98 85 95 36 (ou 38). Par ailleurs, une assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous le mardi matin au C.D.A.S. 20, rue Amédée Belhommet à Landerneau. Contact : 02 98 85 95 57

MSA

Une assistante sociale de la MSA, tient une permanence le mardi de 9 h 00 à 12 h 00, sauf le 1^{er} mardi du mois, à la MSA à Landerneau.

Contact : 02 98 85 79 87

DÉCHETTERIE (ZAE Saint Eloi)

Tél. : 02 98 85 19 50

Horaires d'hiver (01/11 au 28/02) : du lundi au samedi

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Fermeture les dimanches et jours fériés

Déchets verts : accès libre

Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition.

NOUVELLE
ENTREPRISE



L'INSTITUT D'ARMELLE

Armelle POUDOULEC, Esthéticienne

4 bis rue des Tilleuls, Plouédern

Tél. : 07 66 77 64 40

RDV possible en ligne sur armelle-institut-beaute.fr

RECYCLERIE LE TRI PORTEUR

ZAE St Eloi, 11 rue des Glénan - Tél. : 06 06 41 39 48

Dépôts : le mercredi de 14 h à 16 h 30

Vente et dépôts : les samedis de 10 h à 16 h 30

EAU DU PONANT

Par téléphone : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)

8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 30 (sauf le lundi 17 h)

Pour les urgences uniquement : contacter ce même numéro (24h/24h) - Point d'accueil : Station d'épuration, 20 allée du Bois Noir, Landerneau

Protection contre le gel

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau par des matériaux isolants. Il est rappelé que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) lui seront facturés.

TRÉSOR PUBLIC

59, rue de Brest, Landerneau

Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h sans rendez-vous.

Lundi, mardi et jeudi : 13 h – 16 h sur rendez-vous.

Tel : 02 98 85 11 61

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme LE GUEN Marie-Françoise, conciliateur de justice

Permanence : Mairie de Landerneau

Le jeudi sur rdv, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Tél : 06 81 89 62 40, marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

PAROISSE ABER-MORBIC

Le prêtre de l'ensemble paroissial : 11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau. Tél. : 02 98 85 03 20

Par ces temps incertains, vous trouverez les lieux et horaires des messes dans le porche de l'église de Plouédern. Nous sommes au regret de vous annoncer que le traditionnel kig-ha-farz paroissial (1^{er} dimanche de février) est annulé, nous espérons vous revoir en février 2022.

Vous souhaitez recevoir le bulletin infos de la paroisse, merci de transmettre votre mail à Nathalie, secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com

GENDARMERIE DE LANDERNEAU

14 rue Henri Dunant, 29800 Landerneau

Tél. : 02 98 85 00 82

PERMANENCE C.C.A.S

Le mardi après-midi de 14 h à 17 h sur R.D.V à la Mairie.

Tel : 02 98 20 82 65

Mme Carine NOWAK, Adjointe aux Affaires Sociales

DON DU SANG

Les collectes auront lieu au Family, à Landerneau

Lundi 1^{er} février de 15 h à 19 h

Mardi 2 février de 14 h à 18 h

Mercredi 3 et jeudi 4 février de 8 h à 12 h

<https://dondesang.efs.sante.fr/>



DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le **hall extérieur de la mairie**, le 2^e dans le **hall extérieur de la salle Steredenn** et un 3^e est installé au **stade de foot de Kéruguel, au niveau de l'abri bois** attenant au vestiaire.

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO

La commune, impliquée dans le plan national vélo et mobilités actives

L'équipe municipale s'est engagée à favoriser la pratique du vélo et de la marche sur la commune. En effet, bien qu'environ deux tiers des déplacements en France soient inférieurs à 5 km, la plupart sont effectués en voiture alors que la marche et le vélo sont souvent plus efficaces à bien des égards notamment pour la santé. De plus, pratiquer la marche et le vélo favorise les rencontres et échanges entre les habitants, cela doit pouvoir se vivre dans un cadre sécurisant.

Le projet Bourg-Landerneau via Runhuel le long de la Route Départementale 29

Dès 2021, un aménagement piétons et vélos va voir le jour, projet que nous avons considéré comme prioritaire au regard des fortes mobilités du quotidien sur cet axe.

Nous avons opté pour deux pistes unidirectionnelles de chaque bord de la route.

L'axe Bourg de Plouédern-Landerneau permettra de relier dans de bonnes conditions les équipements les plus fréquentés de Landerneau : collèges, lycées et d'autres moyens de transport (train, bus, cars...). Le projet sera réalisé en deux étapes : une première entre le bourg et Runhuel (2021), une seconde entre Runhuel et l'entrée de l'agglomération de Landerneau (2022).

Notre méthode

La commune a fait appel au bureau d'études A&T OUEST basé en Finistère.

L'étape de consultation des riverains est lancée afin de prendre en compte les suggestions et trouver des solutions pour chaque situation : sortie de propriété, stationnement etc...

Les plans de la 1^{re} tranche (du croisement de Kergamet au Rond-Point de Runhuel) sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture.

La mairie prend avis auprès des associations cyclistes et de développement du vélo comme « Coup d'pommes » et s'appuie sur les recommandations des organismes comme la fédération française des usagers de la bicyclette, le club des villes et territoires cyclables...

La route concernée par l'aménagement étant départementale, les projets sont étudiés étroitement avec le Conseil Départemental du Finistère notamment sur le giratoire de Runhuel car le passage des ronds-points est souvent considéré comme point à risque majeur pour les vélos et piétons.

Runhuel

Roscanvel

Kerlo

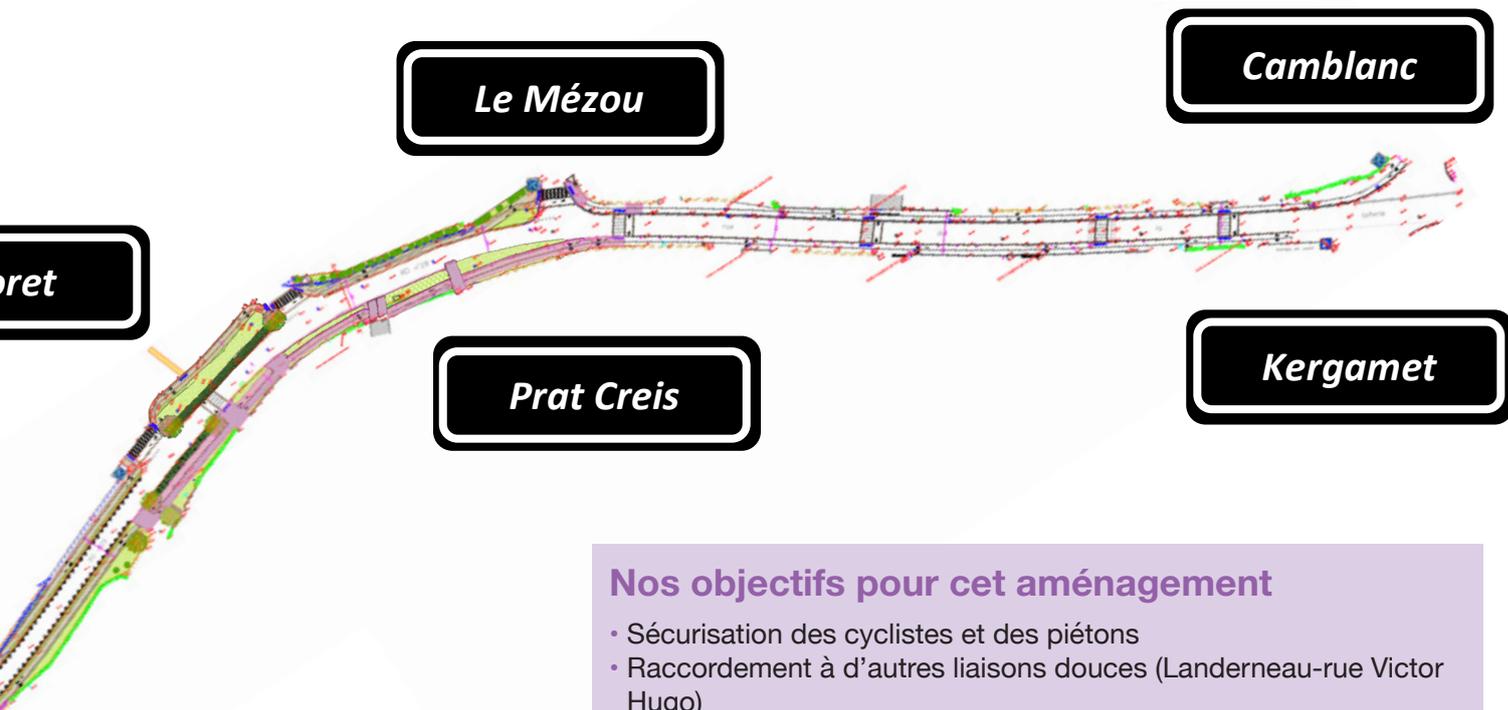


D'autres projets

La commune a prévu également d'autres projets pour la résorption des discontinuités d'itinéraires :

La continuité de la piste cyclable du Château d'eau jusqu'à la zone de Saint-Alar à la fois vers la zone de covoiturage de St Eloi et la jonction avec la piste cyclable qui rejoint le rond-point de Kergonidec.

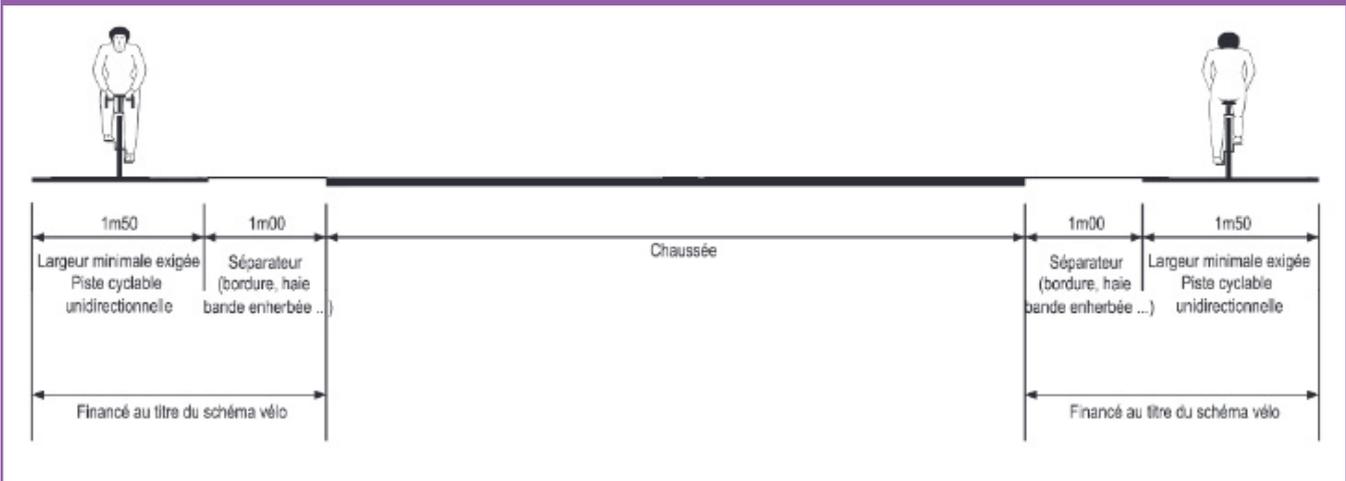
ET DE LA MARCHE À PLOUÉDERN



- Nos objectifs pour cet aménagement**
- Sécurisation des cyclistes et des piétons
 - Raccordement à d'autres liaisons douces (Landerneau-rue Victor Hugo)
 - Mise en valeur paysagère de l'entrée de Plouédern

- Les éléments clés du projet**
- Une piste vélo de 1,50 m de large et un cheminement piéton de chaque côté de la Route Départementale
 - Des aménagements de sécurisation des marcheurs et des vélos (bandes végétalisées, potelets, marquage au sol...)
 - La réduction de la vitesse des automobilistes (radar pédagogique, marquage au sol...)
 - La délimitation des espaces de stationnement
 - Des travaux d'embellissement de l'entrée du bourg (création d'espaces verts)

Les pistes cyclables unidirectionnelles



VISITE DU CENTRE DE TRI TRIGLAZ PAR LES ÉLUS

Une trentaine d'élus communautaires ont visité le centre de Tri Triglaz de Plouédern les 22 octobre et 12 novembre. L'objectif ? Mieux connaître le parcours des déchets recyclables de notre quotidien, leur valorisation, etc.

Une première fois pour la plupart d'entre eux et certains ont transformé l'essai car ils étaient déjà venus avant les travaux d'agrandissement de l'usine, menés par Sotraval de février à avril 2020.

Karine Choquer, agent de prévention et tri des déchets à la CCPLD, et Céline Bourgoïn, responsable administrative et chargée de communication chez Sotraval, ont répondu aux nombreuses questions posées par les élus qui ont trouvé la visite très intéressante et instructive.



Au programme de cette visite d'une durée d'1 h 30 :

- Présentation des règles de sécurité à respecter avant la visite et fourniture de matériel (gilet jaune, casque audio) ;
- Visite du centre de tri avec des précisions sur les différentes machines utilisées, les tonnages, le rythme de travail des salariés, etc. ;
- Présentation virtuelle du centre de tri avec le fonctionnement des différentes machines, le parcours des déchets, leur valorisation à la sortie de l'usine, les erreurs de tri courantes sur lesquelles il faut être vigilant, etc.

Cela a permis de mettre en évidence le parcours d'un déchet :

1. Les collectivités (Communautés de communes) collectent les déchets dans les différentes communes par le biais des bacs jaunes et colonnes enterrées/bennes pour le verre.
2. Le centre de tri s'occupe du tri des déchets par type de produits (papier, carton, plastique, emballages métalliques et aluminium, etc.) pour le compte des différentes collectivités.



3. Une fois les déchets triés en fonction des tonnages de déchets qu'elles ont collectés au départ, les collectivités vendent ceux-ci par type de produits aux différentes entreprises existantes qui s'occupent de leur recyclage (exemple : le plastique est revendu à Valorplast, etc.).

Cela a également permis de connaître certaines données chiffrées. Ainsi, les 2.748 tonnes de déchets collectés en 2019 permettent à la CCPLD de figurer dans le palmarès des collectivités locales qui trient le mieux dans le nord Finistère.

Pour autant, le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas ! Nous vous invitons ainsi à être vigilants lors de vos achats alimentaires et autres (vêtements, livres, électronique, etc) et à acheter des produits en vrac au maximum (fruits, légumes, céréales, légumineuses, etc.) ou en direct auprès des commerçants pour les autres produits le plus possible afin de diminuer votre consommation d'emballages et donc vos déchets.

En résumé : un moment instructif très apprécié malgré le port du masque !

Pour toute question concernant le tri de vos déchets, contacter notre service environnement à environnement@ccpld.bzh ou par téléphone au 02 98 21 34 49.

En raison de la crise sanitaire, les visites pour les particuliers ou professionnels sont actuellement suspendues : elles reprendront dès que possible. Pour vous inscrire à une prochaine visite, nous vous invitons à contacter directement le centre de tri Triglaz.

SAPIN MALIN : offrez-lui une seconde vie !

Du 6 au 16 janvier 2021, la CCPLD propose aux habitants la seconde édition de l'opération « sapin malin ». L'objectif ? La collectivité broie les sapins gratuitement pour donner le broyat aux usagers afin qu'ils l'utilisent dans leurs jardins.

C'est la vedette de nos fêtes de Noël, pour qu'il continue à briller, plutôt que de le jeter, offrez-lui une deuxième vie, faites-le broyer !

Pour cette deuxième édition, la CCPLD organise 14 rendez-vous dans 13 communes du territoire. Du 6 au 16 janvier, les habitants pourront broyer leurs sapins de Noël gratuitement aux dates et horaires indiqués sur notre site web et sur les sites web des communes.

Tous les habitants de la CCPLD peuvent se rendre à n'importe quelle date dans la commune de leur choix, l'essentiel étant de réussir à broyer son sapin !

Une association du territoire procèdera au broyage et remettra le broyat aux usagers (pensez à apporter votre sac). L'objectif est de récupérer, dans la mesure du possible, le maximum de broyat de sapins pour que les habitants l'utilisent dans leur jardin ou potager comme désherbant naturel, pour le compost ou le

paillage. Le broyat de sapins est ainsi utilisé comme anti-limaces naturel par exemple.

Sur place, des documents sur le paillage, le broyage et le compostage seront distribués. Des conseils sur les techniques de jardinage au naturel et compostage seront parfois dispensés par le service environnement de la CCPLD.



BROYAGE DE SAPINS
jeudi 7 janvier de 14 h à 17 h
sur le parking de la salle Steredenn.
Possibilité de déposer vos sapins dès le lundi 4 janvier à partir de 14 h.

Pour toute question éventuelle sur ce dispositif, vous pouvez contacter notre service environnement par mail à : environnement@ccpld.bzh ou par téléphone au 02 98 21 34 49

2021 Calendrier de collecte
PLOUEDERN/QUINQUIS MARC/SAINT ELOI
Jour de collecte : les lundis entre 05h00 et 13h00
Merci de sortir impérativement vos bacs la veille au soir
Lorsqu'un lundi est férié, la collecte sera retardée au vendredi suivant dès 05h00

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L <i>Reporté</i>	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L <i>Reporté</i>	24 J
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29 V		29 L	29 J	29 S	29 M
30 S		30 M	30 V	30 D	30 M
31 D		31 M		31 L	

Nouveau tri des emballages



Merci de bien vouloir ramasser vos poubelles après le passage de la collecte.

Kelou ar Vro : les Nouvelles du Pays



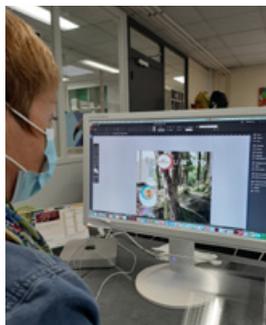
Confection du Kelou ar Vro



La commission communication et les agents visitent l'imprimerie Cloître.

Après avoir réceptionné les différents articles des contributeurs en mairie par les agents administratifs, la commission communication se réunit plusieurs fois pour relecture et corrections des textes.

Les différentes étapes pour la conception, l'impression et le façonnage du Kelou :



Chantal, maquettiste du service PAO (Publication Assistée par Ordinateur) de l'imprimerie Cloître, réalise la mise en page du Kelou à partir des textes fournis.



Une fois la maquette validée, l'impression est réalisée sur une presse offset 70 x 102 cm en un seul passage. Le papier retenu est labellisé PEFC (issu de forêts gérées durablement) et les encres sont végétales. Les feuilles imprimées sont ensuite transformées en cahiers de 4 pages qui sont assemblés, pliés puis piqués (agraphés) en automatique.



Le Kelou est prêt à être livré !

Le Kelou est distribué dans les boîtes aux lettres tous les deux mois par des bénévoles de l'Amicale des Loisirs. Nous tenons à les remercier ainsi que les rédacteurs pour leurs dévouements.

Appel aux rédacteurs : Toute personne ayant le souhait de présenter un article ou soumettre une idée est invitée à prendre contact avec la Mairie. Merci d'avance pour votre collaboration.